

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2012/28-NEA
Octobre 2012

- AUX:** Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées
- DU:** Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius
- OBJET:** Demande d'observations et d'informations à jour sur les points suivants: systèmes nationaux de contrôle des aliments, points de contact du Codex et structures nationales chargées des questions relatives au Codex, participation des consommateurs à l'établissement des normes alimentaires; utilisation des normes Codex et textes apparentés au niveau national; questions nutritionnelles régionales; participation aux travaux du Codex et aux activités de la FAO et de l'OMS en matière d'avis scientifiques.
- DATE LIMITE:** 15 décembre 2012
- OBSERVATIONS:** **Au:**
Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les
normes alimentaires,
Viale delle Terme di Caracalla 00153
Rome (Italie)
Courrier électronique: codex@fao.org
- Avec copie au:**
Point de contact du Codex pour le Liban
Eng. Mariam Eid
Ministère de l'agriculture
Embassies Street
Bir Hassan sector - Facing Henry Chehab
barrack
Beyrouth (Liban)
Courrier électronique:
meid@agriculture.gov.lb

GÉNÉRALITÉS

La présente lettre circulaire a pour objet de recueillir des informations sur l'évolution de la situation depuis la sixième session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient, dans les pays de la région Proche-Orient du Codex, afin de faciliter l'examen des questions connexes à la septième session du CCNEA. Le questionnaire joint à la circulaire recueille des informations sur le développement des systèmes de contrôle des aliments, les priorités actuelles et les besoins en matière de développement des capacités et de formation

DEMANDE D'INFORMATIONS

En vue de la septième session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (CCNEA), les membres de la région et les organisations internationales compétentes sont priés de **fournir des informations à jour** relatives à la période écoulée depuis la sixième session du Comité, en remplissant le modèle prévu à cet effet, qui devra être renvoyé, de préférence par courrier électronique, au plus tard le **15 décembre 2012**.

**Format/modèle pour la présentation d'informations par les pays relevant du CCNEA
(mises à jour depuis la sixième session du CCNEA)**

Question 1: Renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments

1.1 Veuillez décrire toute mesure importante prise dans votre pays pour développer les systèmes de contrôle des aliments. Ces mesures peuvent viser entre autres:

- 1.1.1 La législation et les réglementations nationales en matière d'alimentation;
- 1.1.2 La stratégie et les politiques en matière de sécurité sanitaire des aliments (par exemple, l'analyse des risques);
- 1.1.3 La gestion du contrôle des aliments (par exemple les structures administratives);
- 1.1.4 Les services d'inspection;
- 1.1.5 Les infrastructures et activités des laboratoires;
- 1.1.6 Les accords destinés à faciliter le commerce;
- 1.1.7 La diffusion des informations; et
- 1.1.8 La formation et le renforcement des capacités.

1.2 Veuillez décrire les mécanismes/structures récemment mis en place pour la collaboration intersectorielle/multidisciplinaire aux fins de l'évaluation, de la gestion et/ou de la communication des risques au niveau national (incluant ou non le Comité national du Codex) ainsi que l'efficacité de ces mécanismes/structures.

Question 2: Renforcement des structures du Codex au niveau national

Veuillez décrire:

2.1 Toute mesure importante adoptée dans votre pays afin de renforcer les structures du Codex au niveau national et pour promouvoir une participation plus active au Codex.

2.2 La structure, la composition et le fonctionnement du Comité national du Codex (ou d'une structure équivalente ou semblable) ou tout projet visant sa création.

2.3 Toute mesure spécifique prise dans le but de renforcer le point de contact du Codex (tels que les processus consultatifs intersectoriels sur les questions liées au Codex, notamment la promotion de l'engagement et de la participation des consommateurs et autres parties prenantes);

2.4 Les faiblesses mises en évidence au sein du point de contact du Codex et du Comité national du Codex (ou toute structure équivalente ou semblable); et

2.5 Les besoins recensés en matière de développement des capacités afin de renforcer le point de contact du Codex et le Comité national du Codex (ou toute structure équivalente ou semblable)

Question 3: Les domaines prioritaires de mise en œuvre et les besoins en formation

Veuillez décrire:

3.1 Les questions prioritaires touchant à la sécurité sanitaire des aliments, à traiter aux niveaux national et régional;

3.2 Les questions prioritaires touchant à la formation (ayant une portée actuelle et future); et

3.3 Le soutien supplémentaire requis sous forme de formation et de développement.

Question 4: Utilisation des normes du Codex et priorités et intérêts nationaux

Veuillez indiquer:

4.1 Parmi les normes spécifiques du Codex et les textes apparentés (en cours de rédaction ou déjà formulés), quels sont ceux qui revêtent actuellement le plus d'importance et d'intérêt pour votre pays;

4.2 Quels sont les domaines prioritaires actuels en matière d'établissement de normes nationales; et

4.3 La manière dont les normes du Codex sont utilisées à l'heure actuelle et leur pertinence à l'échelle nationale.

Question 5: Activités scientifiques (approche fondée sur les risques) et activités de collecte de données

Veillez décrire:

5.1 Les domaines où est appliquée l'approche fondée sur les risques (par exemple les programmes de suivi, les programmes d'échantillonnage, les inspections, le fondement scientifique des décisions en matière de sécurité sanitaire des aliments);

5.2 Les principales activités de collecte des données en cours visent l'identification et le suivi des dangers les plus graves et des contaminants du point de vue de la sécurité sanitaire des aliments dans les approvisionnements alimentaires et l'identification et le suivi des maladies transmises par les aliments ainsi que des foyers de résurgence;

5.3 L'utilisation des données recueillies pendant les inspections et le contrôle ou le suivi, par des institutions/organismes qui s'occupent d'évaluation et/ou de gestion des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments;

5.4 Les mécanismes permettant de comparer les données nationales de consommation alimentaire et l'évaluation de l'exposition des consommateurs aux dangers pour la sécurité sanitaire des aliments; et

5.5 Les activités ou les domaines d'intérêt qui pourraient bénéficier d'avis scientifiques en matière d'évaluation des risques, notamment en ce qui concerne l'analyse risque/avantage (par exemple le risque pour la sécurité sanitaire des aliments, contre avantage nutritionnel).

Question 6: Questions liées à la nutrition dans la région

Veillez décrire les questions liées à la nutrition, telles que l'obésité, le surpoids, l'insuffisance pondérale, les carences en micronutriments et toute mesure de santé publique adoptée, notamment l'éducation nutritionnelle et l'utilisation de l'étiquetage et des allégations nutritionnelles, ainsi que la mise en œuvre de la *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé* de l'OMS.

Question 7: Coopération avec les organisations internationales et régionales compétentes

Veillez fournir des informations sur les initiatives prises aux échelons national et régional pour promouvoir la coordination des activités relatives aux normes alimentaires avec d'autres organisations internationales et régionales.

Question 8: Autres questions

Le cas échéant, veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour des observations supplémentaires sur l'un des domaines relevant de la compétence du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient.